

Semaine 3

La pensée libérale et la démocratie

Objectifs :

- Raconter la naissance des aspirations libérales
- A travers les analyses de Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville, cerner les avancées et les faiblesses du système représentatif
- Comprendre le dilemme : participer ou être représenté
- Expliquer la salvatrice inquiétude d'Alexis de Tocqueville sur le désengagement individuel en démocratie

Pour bien comprendre :

Démocratie directe d'Athènes -> la communauté avant l'individu,
Le libéralisme -> l'individu et ses libertés avant le corps social (Etat)

Après la Révolution de 1789, la question de la liberté a été au centre de la pensée politique au XIXème siècle.

La pensée libérale a nourri la réflexion révolutionnaire en France qui s'est diffusée en Europe.

A travers deux auteurs majeurs de la pensée libérale que sont Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville, l'objet de ce chapitre est de comprendre le libéralisme en démocratie et d'analyser les forces et les faiblesses de cette philosophie politique.

Indications bibliographiques :

- Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* (vous trouverez ce texte sur internet en format PDF).
- Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Editions Flammarion, coll. GF, 2010, Paris.
- Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, Editions Gallimard, coll. Folio Histoire, 1985, Paris.



1ère Leçon –

Le contexte historique de la naissance du libéralisme

Objectif :

- Pour expliquer l'émergence de l'idée libérale, il faut rappeler le contexte historique du XIXème siècle : la Révolution, Napoléon et l'empire, le Congrès de Vienne, le nationalisme, le libéralisme.

1/ Le courant humaniste à la Renaissance

De tout temps, et nous le constatons également dans l'étude de la Grèce antique, les rapports entre l'individu et le groupe (Etat) ont toujours été la question politique première. Lorsque l'autorité politique en place tient son pouvoir de Dieu, la question est réglée, l'individu n'est qu'un sujet. C'est le temps du pouvoir de l'Eglise puis du pouvoir séculier (Monarchie).

Au Moyen-Âge, le philosophe anglais Guillaume d'Ockham (vers 1290-1347), franciscain, est un précurseur et influencera le courant humaniste. En effet, il défend la séparation du temporel (pouvoir séculier : Etat) et du spirituel (Eglise). En somme, il conteste l'autorité papale sur le temporel. Selon lui, l'homme, en tant qu'être doué de raison, doit pouvoir décider librement de sa vie en toute indépendance.

C'est au XVIème siècle que l'idée libérale commence à émerger. La Renaissance s'est nourrie de l'Antiquité, de la chrétienté mais aussi de l'expérience de la féodalité pour penser l'individu en tant qu'être libre et doué de raison. On peut rajouter la Réforme protestante de 1517 qui également a inspiré les Lumières.

Machiavel (1469-1527) puis Thomas Hobbes (1588-1679) vont poser les premières pierres de cet humanisme, en posant un principe - inédit à l'époque et tellement moderne - que l'organisation de la société et le rapport entre les individus sont du ressort unique de la politique (pouvoir civil, pouvoir séculier) et non du pouvoir divin, autrement dit de Dieu. Bien avant Jean-Jacques Rousseau, Thomas Hobbes sera le premier philosophe à parler de contrat social.

Un peu plus tard, le philosophe anglais John Locke (1632-1704) va inspirer les Lumières par sa conception des droits naturels de l'individu (liberté individuelle, droit de propriété...) et de la séparation des pouvoirs.

Si ce courant humaniste ne résiste pas à l'absolutisme (monarchie absolue où le roi tient son pouvoir de Dieu), les philosophes des Lumières (XVIIIème siècle) vont enrichir cette pensée sur l'homme et ses droits universels. L'idée libérale (liberté individuelle et séparation des pouvoirs) est née.

2/ Les Lumières et la Révolution de 1789

Un contexte politique (une monarchie à bout de souffle incapable de voir la colère d'un peuple épuisé) et la philosophie des Lumières permettent la **Révolution française qui proclame les libertés individuelles et collectives ; l'égalité des droits ; la tolérance religieuse, le droit à la propriété.**

En France mais aussi dans toute l'Europe, cet événement marque une rupture. Désormais, la liberté de chacun, l'égalité et la souveraineté populaire sont reconnues comme des valeurs fondamentales mettant ainsi fin aux privilèges de la société d'Ancien Régime.

Et les idéaux révolutionnaires vont se propager au-delà de nos frontières et avoir une influence considérable en Europe. Mais il n'est pas si aisé de rompre avec des siècles de monarchie ...

3/Le Congrès de Vienne de 1815, une volonté contre-révolutionnaire

Napoléon, son empire et sa politique de conquêtes vont faire émerger un sentiment national dans de nombreux pays d'Europe.

En 1815, suite aux défaites napoléoniennes, les principaux rois et empereurs européens se réunissent au Congrès de Vienne pour réorganiser les frontières des pays d'Europe. Hélas, ils dessinent une nouvelle carte qui renforce quelques pays mais ils oublient les peuples.

Les nouvelles frontières montrent :

- Un agrandissement des États vainqueurs de Napoléon (Russie, Autriche, Prusse, Grande-Bretagne) ;
- La France perd toutes ses conquêtes et est ramenée à ses frontières de 1792 ;
- La disparition de la Pologne
- Le peuple allemand comme le peuple italien sont dispersés à l'intérieur de nombreux Etats : 8 États pour les Italiens et 39 Etats pour les Allemands !

En Russie et en Autriche, les souverains retrouvent leur pouvoir : l'absolutisme est rétabli dans de nombreux États. Une Sainte Alliance est d'ailleurs conclue entre la Russie, l'Autriche et la Prusse (un peu plus tard l'Angleterre). Ces États s'engagent à rester unis, à se défendre les uns les autres, et à s'opposer à toute tentative révolutionnaire en Europe. La Sainte Alliance, qui a été conclue au nom de la religion, présente un caractère anti-libéral et s'oppose à l'émancipation des peuples.

4/ Le sentiment national

En plusieurs endroits de l'Europe, le sentiment national qui s'était exprimé contre Napoléon, se réveille et se manifeste cette fois contre les décisions du Congrès de Vienne, prises par les princes, de manière arbitraire sans aucune consultation des peuples.

Ce renouveau du sentiment national se caractérise par un grand intérêt manifesté par certains peuples pour leur passé, leur histoire. Ils se penchent sur les périodes glorieuses et l'action des hommes illustres. La défense de la langue nationale devient également un moyen pour un peuple d'affirmer son identité de même que, dans certains cas, la religion.

À plusieurs reprises entre 1815 et 1848, le **nationalisme** a constitué une force qui a conduit certains peuples à se révolter (les Grecs et les Belges par exemple qui obtiennent leur indépendance en 1830 et 1832).

Toutefois, les aspirations nationales en Europe diffèrent selon les cas :

- **Des peuples différents cohabitent de force dans un seul et même État.** C'est le cas de l'Autriche où vivaient alors aussi des Hongrois, des Polonais, des Italiens, des Tchèques, des Slovaques, des Roumains, des Croates... (Autriche et Russie sont des empires multinationaux)
- **À l'inverse, un peuple peut se trouver dispersé dans des États différents.** C'était le cas des Italiens (8 États) ainsi que des Allemands (39 États)

Si le sentiment national, ce **nationalisme romantique** en Allemagne, a germé dans le contexte napoléonien, il s'est renforcé après le Congrès de Vienne. La réorganisation des frontières - pour certaines arbitraire et inégalitaire - est très mal vécue par le peuple. Le sentiment national naît de ces circonstances. Le Congrès de Vienne a divisé l'Allemagne en 39 Etats, en lieu et place des 350, créant ainsi une Confédération germanique, impuissante et morcelée. L'emprise napoléonienne puis ce découpage en principautés a engendré un attrait pour la défense de la langue comme moyen pour le peuple de se créer une unité et une identité.

Extrait n°9

B. Le mouvement national, le romantisme et le paradigme de la nation-Etat

1. Le mouvement national

" Le **nationalisme romantique** trouve sa source dans la conscience d'avoir une culture propre inscrite dans une même langue. La nation devient un donné objectif dans lequel on naît ; elle est bien plus déterminée par son passé que par son avenir. Ce qui fonde une nation, ce n'est plus une construction abstraite de la liberté, c'est un comportement national, un *habitus*, une communauté de culture et de langue révélée dans l'histoire.(...) Le romantisme accouche du nationalisme, perversion de l'idée de nation puisqu'elle tend à faire de la nation ce qu'il y a de plus haut, au lieu de la rapporter à ce qui la dépasse, c'est-à-dire des valeurs universelles ".

Chapitre 12, L'Allemagne, le fédéralisme et l'émergence d'une nation-Etat (1801-1930), Jean Picq, *Histoire et Droit des Etats en Europe*, Editions Sciences Po, coll. Les manuels, 2005, Paris.

Parallèlement aux idées nationalistes, des aspirations libérales se sont également manifestées chez les peuples européens. Il n'est pas toujours facile de dissocier les deux aspirations, car elles sont souvent formulées simultanément. Mais elles sont radicalement différentes dans leurs objectifs.

Cette soif de liberté s'inscrit elle aussi dans le mouvement de contestation du Congrès de Vienne qui avait rétabli presque partout en Europe des régimes politiques autoritaires.

5/ Le mouvement libéral après Vienne

Parallèlement à ce sentiment national, l'idée libérale se renforce. Et trois facteurs favorisent cet élan libéral :

- La Révolution de 1789 a inscrit dans ses textes les libertés comme valeurs fondamentales.
- Le Congrès de Vienne réorganise les pays d'Europe sans le consentement des peuples. Le droit des peuples est avant tout une idée de 1789.
- Depuis le Congrès de Vienne en 1815, certains pays d'Europe sont des régimes autoritaires qui sont contestés par leurs peuples.

Les mouvements libéraux se réfèrent à la Révolution française et condamnent l'ordre politique mis en place en Europe par le Congrès de Vienne. Les Libéraux apparaissent alors comme des réformistes, parfois même comme des révolutionnaires, c'est-à-dire des gens qui veulent changer profondément la situation politique.

Vocabulaire :

Franciscain : Ordre religieux fondé par Saint François d'Assise

Humanisme : " Philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs" (Définition Larousse). Cette philosophie est issue d'un courant intellectuel qui s'est développé à la Renaissance et s'est nourri de l'Antiquité.

Pouvoir séculier : Appelé également pouvoir temporel par opposition au pouvoir spirituel (pouvoir qui vient de Dieu). Durant le Moyen-âge, l'Eglise affirmait la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel.

Pouvoir de droit divin : Le pouvoir vient de Dieu. Ainsi, en monarchie absolue, le roi tenait son pouvoir de Dieu et n'avait de compte à rendre qu'à Dieu lui-même.

Nationalisme : Exaltation du sentiment national, conscience d'appartenir à un groupe défini par une identité commune menacée.

Sainte-Alliance : Alliance militaire entre les principales monarchies européennes pour éviter tout soulèvement révolutionnaire en Europe.

Exercice 8 :

Questions de cours :

1. Définir l'humanisme
2. Pourquoi peut-on dire que la Révolution française ouvre une ère nouvelle ?
3. Qu'a proclamé la Révolution française ?
4. Expliquez en quoi les décisions prises au Congrès de Vienne ont provoqué l'émergence du nationalisme
5. Quels facteurs ont favorisé les aspirations libérales ?

Pour aller plus loin :

- Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Tome 1 - des origines au XVIIIème siècle, PUF, coll. Quadrige Manuels, 2012, Paris.
- Jean Picq, *Histoire et Droit des Etats en Europe*, Editions Sciences Po, coll. Les manuels, 2005, Paris.
- Blandine Kriegel, *L'Etat et les esclaves*, Payot, coll. Petite bibliothèque Payot, 2003, Paris.



2ème Leçon –

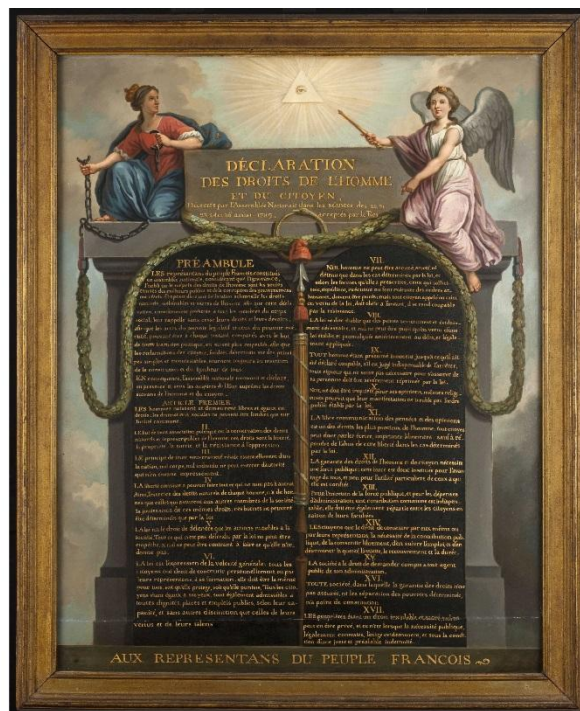
Le libéralisme : libertés de l'individu et limite de l'Etat

Objectifs :

- Définir le libéralisme politique
- Expliquer les deux notions fondamentales et indissociables : libertés et méfiance à l'égard du pouvoir.

L'idée libérale a nourri les aspirations révolutionnaires. Le libéralisme place l'individu au centre du projet politique.

Pour les libéraux, la liberté individuelle, dans tous les domaines, représente la valeur essentielle qu'il faut avant tout préserver. Par conséquent et fort logiquement, ils se méfient de toute forme de pouvoir et d'autorité.



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen Source : Boutique de l'Assemblée nationale

1/ L'individu et les libertés

Si avant la Révolution, on parlait de **la** liberté comme d'un concept ; après 1789, on parle **des** libertés. Ce n'est plus un concept mais une réalité. L'individu est libre de s'exprimer, de se réunir, d'aller et venir, de penser, etc.

L'individu, en tant qu'être philosophique détenteur de droits naturels, est au cœur de la pensée libérale qui prône le respect des libertés individuelles. L'individu passe désormais avant le groupe.

L'Antiquité mettait en avant la communauté ; l'individu ayant des droits mais surtout des devoirs envers la Cité. Les sociétés modernes vont penser l'individu en tant qu'être libre et indépendant. Surtout, l'individu est désormais au centre. L'Etat est là pour défendre, préserver et protéger ses libertés.

Article 1er

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits."

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

2/ Limiter le rôle de l'Etat

Les libéraux se méfient de l'autorité et du pouvoir. De fait, si on met au premier plan les droits et libertés de l'individu, la contrepartie nécessaire est la limitation du pouvoir étatique.

Et pour le limiter, l'autorité politique doit être partagée (séparation des pouvoirs). Montesquieu (1689-1755) a théorisé ce concept dans son ouvrage *De l'esprit des lois*, publié en 1748 : " *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir*".

Le libéralisme opte pour le système représentatif et a une préférence pour le parlementarisme. Il faut donc qu'il y ait un consentement des individus, c'est-à-dire des élections pour élire des représentants.

On admet l'Etat à condition que son action soit bornée. La démocratie (pouvoir du peuple ; représentants) et la séparation des pouvoirs sont là pour encadrer et limiter l'action de l'autorité politique. Le rôle de l'Etat est de défendre et protéger les libertés individuelles. **L'Etat doit être protecteur et seulement protecteur de ces libertés.**

3/ Liberté et égalité

Si l'idée libérale prend forme, il faut malgré tout s'interroger sur la coexistence entre liberté et égalité. En effet, si le libéralisme a au centre de sa philosophie la liberté, l'égalité est le symbole de la démocratie.

Mais ce principe va se construire et évoluer. En effet, comment parler d'égalité alors même que tous les citoyens n'ont pas le droit de vote. Il faut savoir que le suffrage censitaire (droit de vote accordé en fonction des revenus) ne disparut qu'en 1848 pour laisser place au suffrage universel ... qui ne l'était pas vraiment puisque les femmes n'avaient pas le droit de vote.

Vocabulaire :

Libéralisme : Idéologie et philosophie politique et économique qui favorisent les libertés individuelles

Droit naturel : C'est un droit inhérent à la nature humaine ; par opposition au droit positif qui regroupe les normes juridiques édictées par l'Etat et qui évoluent selon le lieu et l'époque.

Séparation des pouvoirs : Le pouvoir est partagé entre l'Exécutif (Président, Souverain, Gouvernement), le Législatif (Parlement) et le Judiciaire (Tribunaux).

Suffrage censitaire : Seuls les individus payant un impôt direct (cens) ont le droit de vote. Ainsi, la Constitution de 1791 accordait le droit de vote aux hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct qui équivalait à trois journées de travail. Sous la Restauration (1815), ce sont les hommes de plus de 30 ans payant un impôt de 300 francs.

Exercice 9 :

Questions de cours :

1. Définir le libéralisme politique
2. Quel système politique prônent les libéraux ?
3. Quelles sont les libertés individuelles ?
4. Quel est le rôle de l'Etat ?

Pour aller plus loin :

- Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Tome 2 - du XVIIIème siècle à nos jours, PUF, coll. Quadrige Manuels, 2014, Paris.
- Géraldine Muhlmann, Evelyne Pisier, François Châtelet, Olivier Duhamel, *Histoire des idées politiques*, PUF, coll Quadrige, 2012, Paris.
- Blandine Kriegel, *L'Etat et les esclaves*, Payot, coll. Petite bibliothèque Payot, 2003, Paris.



3ème Leçon –

Benjamin Constant: liberté individuelle et liberté politique

Objectifs :

- Comprendre la différence entre les Anciens (Antiquité, grecs et romains) et les Modernes (à partir de la Révolution de 1789)
- Voir la combinaison entre libertés individuelles et système représentatif
- Expliquer l'analyse de B Constant sur les dangers de la jouissance des libertés privées au détriment de la liberté politique



Portrait de Benjamin Constant. Peinture à l'huile d'Hercule de Roche - Musée Carnavalet, Paris. Image Larousse

Ecrivain et homme politique

Issu d'une famille protestante suisse d'origine française, Benjamin Constant naît à Lausanne en 1767 et meurt à Paris en 1830. Il est surtout connu en tant qu'écrivain pour son roman *Adolphe* paru en 1816 qui remporta un énorme succès.

Mais c'était aussi et surtout un homme politique aux idées ... fluctuantes, ce qu'on lui reprochera. De jacobin à républicain en passant par bonapartiste, il changea de cap souvent entre la Révolution et la Restauration. Ainsi, il défend le coup d'Etat du 18 Brumaire (9 novembre 1799) de Bonaparte et est nommé membre du Tribunal (Assemblée). Puis, il devient anti- bonapartiste car il conteste la dérive autoritaire du pouvoir. Après avoir quitté la France pour la Suisse puis l'Allemagne, il se rallie pourtant à Napoléon pendant les Cent jours (1815). Après la chute de l'Empire, il fait habilement son retour en politique sous la Restauration et devient un des leaders de l'opposition libérale, connue sous le nom des " Indépendants ". Il est député de la Sarthe en 1819 puis député de Paris en 1824.

Malgré ce parcours politique atypique, Benjamin Constant a joué un rôle déterminant dans **l'émergence du libéralisme en défendant les droits de l'individu et le régime parlementaire.**

Il est aussi un penseur politique, auteur de nombreux écrits tels que *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* paru en 1814 et *De la religion* paru en 1824.

Nous nous intéresserons dans cette leçon à la pensée de Constant sur le libéralisme. Il est, avec Alexis de Tocqueville, un des auteurs majeurs du XIXème siècle sur ce sujet.

Son discours "*De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*" prononcé lors d'une conférence à l'Athénée en 1819 est un texte fondateur de la pensée sur le libéralisme. Quatre grandes idées sont développées dans ce discours.

1/ Liberté collective et liberté individuelle

Pour Benjamin Constant, la liberté des Anciens correspond à celle des sociétés antiques (exemple : Athènes au Vème siècle av JC, Rome) dans lesquelles l'individu participait activement à la vie publique, se "confondant" avec la communauté. C'est ce qu'il nomme "liberté collective".

De fait, l'homme, en tant qu'individualité, n'a pas de place. Mais, comme l'explique B Constant, la liberté chez les Anciens a un sens bien différent du monde du XIXème siècle. Pour eux, participer à la vie politique **est** la liberté.

Au contraire, chez les Modernes, la liberté n'a pas la même signification, elle est indissociable de l'individu. Il est libre de vivre comme il l'entend. L'homme "moderne" a donc des droits, naturels et inaliénables. Bref, il existe.

Extrait n° 10

(...) " Demandez-vous d'abord, Messieurs, ce que, de nos jours, un Anglais, un Français, un habitant des États-Unis de l'Amérique, entendent par le mot de liberté. C'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs individus: C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie, et de l'exercer, de disposer de sa propriété, d'en abuser même; d'aller, de venir sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours ou ses heures d'une manière plus conforme à ses inclinations, à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit, pour chacun, d'influer sur l'administration du Gouvernement, soit par la nomination de tous ou de certains fonctionnaires, soit par des représentations, des pétitions, des demandes, que l'autorité est plus ou moins obligée de prendre en considération ".

Pour les Anciens, la liberté est de faire de la politique - les citoyens décident eux-mêmes et donc sont libres -, alors que chez les Modernes, elle donne à l'individu le droit de vivre selon ses propres envies. " *Le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie : c'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances.*" (...)

Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819

La liberté des mœurs est sans doute un exemple très significatif de l'opposition entre Anciens et Modernes. Alors que les Modernes laissent chacun maître de sa vie, les Anciens surveillaient leurs concitoyens jusque dans leur vie privée : " *A Rome, les censeurs portent un œil scrutateur dans l'intérieur des familles. Les lois règlent les mœurs, et comme les mœurs tiennent à tout, il n'y a rien que les lois ne règlent*".

2/ Le système représentatif

Benjamin Constant montre que le système des Anciens ne peut en aucun cas être appliqué dans un Etat du XIXème siècle. De ce constat découle la défense du régime représentatif et ceci pour plusieurs raisons :

- La taille du territoire justifie la représentation :

"L'étendue d'un pays diminue d'autant l'importance politique qui échoit en partage à chaque individu. Le républicain le plus obscur de Rome ou de Sparte était une puissance. Il n'en est pas de même du simple citoyen de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. Son influence personnelle est un élément imperceptible de la volonté sociale qui imprime au gouvernement sa direction."

Benjamin Constant arrive à la conclusion que la taille des Etats et donc le nombre d'habitants rendent la démocratie directe des Anciens compliquée à mettre en œuvre. La représentation est donc nécessaire car forcément plus cohérente. Comme nous l'avons développé précédemment, Athènes ne comptait que 40 000 citoyens alors qu'on recensait 28 millions d'habitants dans la France de 1800.

- Une démocratie directe facile à mettre en œuvre en Grèce :

Les citoyens athéniens pouvaient se permettre de débattre puisqu'il y avait 130 000 esclaves, exclus de la citoyenneté, qui travaillaient. Comme l'explique B Constant, "*Sans la population esclave d'Athènes, 20.000 Athéniens n'auraient pas pu délibérer chaque jour sur la place publique.*"

Dans ces conditions, la démocratie directe fonctionne, d'autant plus que ces mêmes citoyens exercent leur liberté pour la communauté ; ils se confondent avec elle.

La situation est évidemment très différente pour un Etat où les individus sont libres. L'exercice de la jouissance de son indépendance a donc pour corollaire le système représentatif.

En plaçant le corps social avant l'individu, la Révolution a, durant un temps, repris ce concept de la liberté collective. Constant a compris que la liberté des Anciens n'était plus en phase avec la société de la fin du XVIIIème et encore moins celle du début du XIXème. Le contexte historique, la Réforme, le courant humaniste de la Renaissance puis la philosophie des Lumières ont fait germer une nouvelle conception de l'individu. Selon lui, la Révolution française a commis l'erreur - même s'il admire son œuvre libérale - d'avoir voulu remettre au goût du jour cette liberté collective si chère à Jean-Jacques Rousseau.

3/ Limiter l'action de l'Etat et se méfier des masses

Pour Benjamin Constant, il n'est pas suffisant d'accorder ces libertés, encore faut-il qu'elles soient protégées. Le rôle de l'Etat sera donc de garantir les libertés individuelles.

Mais comment organiser le pouvoir ? Il ne veut pas de la démocratie directe ; exprime même une réserve sur la démocratie et donc sur le suffrage universel. Il préconise une séparation des pouvoirs, un système représentatif et le parlementarisme.

Adeptes du régime parlementaire, B Constant a une préférence pour un régime monarchique parlementaire.

Si le système représentatif est le plus viable, il penche pour le suffrage censitaire car il se méfie des masses. Alors que les Lumières et la Révolution ont fait naître l'homme moderne et le citoyen, il n'était pas acquis pour Benjamin Constant de la pertinence du suffrage universel !

4/ De l'usage de la représentation et de la liberté politique

Dans son ouvrage *L'Etat et les esclaves*, la philosophe Blandine Kriegel écrit : "... ces droits fondamentaux pour lesquelles nous nous sommes émancipés de l'état de guerre et de servitude, et **que nous oublions parce**

qu'aucun individu ne s'étonne davantage de sa liberté que de l'air qu'il respire" (p. 81). Cette analyse rejoint la crainte qu'exprimait B Constant sur cette baisse de vigilance de l'individu.

Benjamin Constanta pourtant alerté sur ce risque de voir l'individu tellement concentré sur sa vie privée qu'il se désintéresse des affaires publiques.

Or, même si le citoyen a donné "procuration" à des représentants, il doit surveiller son action et continuer à participer en votant aux élections. Benjamin Constant avait cette peur de voir l'individu laisser de côté cette liberté politique qui est essentielle pour la préservation des libertés individuelles.

Et B Constant poursuit son analyse, estimant que **l'individualisme** est la conséquence de la primauté de l'individu dans la société. C'est bien là que réside le paradoxe de ce système. Alors même que la société a évolué et donné à l'individu ce qui lui revient c'est-à-dire sa liberté, son existence, l'égalité ; elle produit un effet pervers : individu et communauté sont totalement dissociés. C'est ce constat alarmant qui résonne dans les mots de Constant :

"Le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée, et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique".

Voter n'est pas simplement un droit, c'est aussi une responsabilité. La préservation des libertés individuelles dépend également de la liberté politique. Et Blandine Kriegel l'écrit : "**Sans Etat de droit, il n'y a pas de droits de l'homme**". (p. 103).

Vocabulaire :

Liberté collective (des Anciens) : " Le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie : c'était là ce qu'ils nommaient liberté ". Benjamin Constant

Liberté individuelle (des Modernes) : " Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances ". Benjamin Constant

Individualisme : "Tendance à s'affirmer indépendamment des autres, à ne pas faire corps avec un groupe ". Définition Larousse

Liberté politique : " Pour les Anciens, la liberté est de faire de la politique - les citoyens décident eux-mêmes et donc sont libres -, alors que chez les Modernes, elle donne à l'individu le droit de vivre selon ses propres envies". Benjamin Constant

Exercice 10 :

Lire l'extrait 10 et répondre aux questions suivantes:

1. Faire d'abord une courte biographie de l'auteur
2. Quelles formes de liberté définit-il ?
3. Comment garantir le respect de ces libertés ?

Exercice 11 :

Questions de cours :

1. Que signifie liberté des Anciens pour Benjamin Constant ?
2. Que représentent les libertés des Modernes pour Benjamin Constant ?
3. Que signifie la liberté politique pour les Anciens ?
4. Quels sont ses arguments justifiant l'impossibilité d'appliquer la démocratie grecque dans un Etat unifié du XIXème siècle ?
5. Quel est pour Benjamin Constant le danger de la liberté moderne et en quoi ses arguments sont-ils si actuels ?

Pour aller plus loin :

Sources :

- Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, Paris, discours prononcé lors d'une conférence à l'Athénée en 1819.
En tapant le nom de l'auteur et le titre du discours sur internet, vous avez de nombreux sites qui le proposent à la lecture en format PDF.
- Blandine Kriegel, *L'Etat et les esclaves*, Payot, coll. Petite bibliothèque Payot, 2003, Paris.
- Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Tome 2 - du XVIIIème siècle à nos jours, PUF, coll. Quadrige Manuels, 2014, Paris.
- Géraldine Muhlmann, Evelyne Pisier, François Châtelet, Olivier Duhamel, *Histoire des idées politiques*, PUF, coll Quadrige, 2012, Paris. Lire sur Benjamin Constant, pp. 177 à 185.
- " *Benjamin Constant et Mme de Staël* ", Le Monde politique, site internet www.lemondepolitique.fr, 2018-2019.
- Sites internet superprof, www.superprof.fr et Contrepoints www.contrepoints.org (sur B. Constant et A de Tocqueville)



4ème Leçon -

Alexis de Tocqueville ou la crainte du despotisme démocratique

Objectifs :

- Comprendre la différence que l'auteur fait entre liberté et égalité
- Saisir
- Expliquer l'égalité des conditions
- Cerner les dangers potentiels de la démocratie

Portrait d'Alexis de Tocqueville



Source : L'histoire par l'image

Académicien, homme politique et historien

Né à Paris en 1805 dans une famille de l'aristocratie normande, il est un des grands penseurs de la démocratie moderne et est également connu pour ses idées libérales.

Après des études de droit, il devient magistrat au tribunal de Versailles en 1823.

En 1831, et durant un an, il part faire un voyage d'études aux Etats-Unis. De cette expérience, il écrit le premier tome de son ouvrage *De la démocratie en Amérique* dans lequel il analyse les Institutions américaines. Publié en 1835, il rencontre un succès immédiat. En 1840, il publie le second tome qui est consacré à l'étude du peuple américain, de la démocratie et de l'égalité des conditions. Et en 1841, cette œuvre lui ouvre les portes de l'Académie française. L'originalité de cet ouvrage est d'avoir décrit le système représentatif américain tout en analysant, de manière visionnaire, les dangers et les écueils qui le menacent.

De penseur, il devient homme politique en France. Il siège à la Chambre des députés de 1839 à 1851 (sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République), sous l'étiquette du centre gauche.

En 1848, partisan de la Seconde République, il participe à l'assemblée constituante et à la rédaction de la constitution. En 1849 il est nommé ministre des Affaires étrangères.

Et en 1851, après s'être opposé avec d'autres députés au coup d'Etat du 2 décembre 1851, il se retrouve en prison et est ensuite privé de ses mandats électoraux. Il se retire de la vie politique.

Il écrit alors le premier volume de *L'Ancien régime et la Révolution* qui est publié en 1856. Dans cet ouvrage, il réalise un travail d'historien en expliquant la continuité entre l'Ancien Régime, la Révolution et la première moitié du XIX^{ème} siècle, avec toute la fondation du sujet de la centralisation.

Alexis de Tocqueville meurt en 1859.

Dans son ouvrage " De la démocratie en Amérique ", Alexis de Tocqueville évoque la démocratie et ses ressorts : la souveraineté populaire, le suffrage universel, les libertés, l'égalité. Il pointe également, en visionnaire, les fragilités de ce nouveau monde.

1/ La démocratie du Nouveau Monde

C'est lors de son voyage aux Etats-Unis que Tocqueville fait une analyse sur cette nouvelle démocratie. Tout en observant le modèle américain, il explique le fonctionnement du système démocratique en montrant sa force mais également ses possibles dérives. En cela, son analyse est visionnaire tant il exprime une admiration pour cette démocratie mais regarde bien plus loin pour anticiper son avenir.

Il est aisé de comparer ce Nouveau Monde au continent européen à l'aune du XIX^{ème} siècle. Et pour cause, à cette époque, les Etats-Unis ont pu créer cette démocratie en ayant l'expérience de la monarchie en Europe. Il est plus facile d'installer un régime nouveau quand l'Histoire ne pèse pas dans l'inconscient politique. En Europe, et notamment en France, la Révolution de 1789 a été une rupture brutale avec l'Ancien régime. Mais la société reste imprégnée de marqueurs très puissants dont il est difficile de se défaire même après une révolution. En France, le pouvoir de l'Eglise, les hiérarchies et la monarchie ont été extrêmement prégnants. L'Angleterre a commencé, en premier, à édicter des droits de l'homme avec la Magna Carta (1215), l'Habeas corpus (1679), le Bill of Rights (1689). La réforme protestante a également été riche d'enseignements. Les Etats-Unis se sont donc nourris de ces expériences. Les américains vont d'ailleurs s'inspirer notamment des textes anglais pour leur Constitution de 1787. Aux Etats-Unis, le peuple de migrants a donc construit un monde nouveau. La composition de cette population explique ce vecteur démocratique inhérent à la société américaine et avec lui l'égalité. L'Etat est présent mais encadré car le peuple s'en méfie. En France, Jean-Jacques Rousseau réfute les associations car la volonté générale suffit. Aux Etats-Unis, elles sont très présentes et jouent un rôle de contre-pouvoir. On se méfie de l'Etat et de son pouvoir.

2/ Démocratie et suffrage universel

B. Constant, à l'instar de nombreux libéraux, n'était pas si optimiste sur l'avenir de la démocratie. Au contraire, Alexis de Tocqueville va s'appuyer sur l'exemple des Etats-Unis pour montrer que l'avènement de la démocratie est inéluctable et surtout est indissociable des aspirations libérales.

Et si Constant préfère le suffrage censitaire, Tocqueville, lui, estime que le peuple et la démocratie sont indissociables ; ce sont les citoyens qui font vivre la démocratie. Ainsi, à l'opposé de Constant, il considère que le suffrage universel est le symbole de la démocratie.

Alexis de Tocqueville explique la démocratie et pense l'individu. Pour ce faire, sa théorie est basée sur la défense et la protection de l'individu, aussi bien vis-à-vis de la masse (foule, opinion, majorité) qu'à l'égard de l'Etat.

3/ Liberté et égalité

Le principe démocratique acquis, Alexis de Tocqueville en appelle à deux notions : l'égalité et la liberté.

Alexis de Tocqueville va plus loin que Benjamin Constant en reprenant la distinction des Anciens et des Modernes mais en rajoutant la notion d'égalité.

Il n'y a pas de démocratie sans égalité. L'une ne va pas sans l'autre. Et le suffrage universel est l'expression de cette égalité. Riche ou pauvre, chaque citoyen doit pouvoir voter.

Face à la hiérarchie des classes (ordres) qui était l'empreinte de la monarchie, l'élan démocratique va de pair avec l'égalité des conditions. La relation féodale de seigneur à serviteur et l'individu sujet du roi disparaissent au profit de l'indépendance de l'individu avec l'égalité des droits et des chances. Tocqueville a compris cette passion pour l'égalité.

Il alerte aussi sur la nécessaire conciliation des deux notions : égalité et liberté. La notion d'égalité est liée à l'idée de justice. Mais paradoxalement, il constate que l'homme est tellement attaché à l'égalité qu'il serait prêt à sacrifier des libertés pour la préserver. Et là est le paradoxe. Cette passion de l'égalité, au détriment de la liberté, peut conduire à la destruction du système démocratique.

C'est la raison pour laquelle il analyse le fonctionnement de la démocratie américaine et expose les menaces qui pèsent sur le système tout en montrant comment éviter ces dérives.

4/ Les dangers de la démocratie

- L'individualisme

Concentré sur sa sphère privée, l'individu ne s'intéresse plus qu'à lui-même. En ne participant pas aux affaires publiques, il met en danger la démocratie qui est ... le pouvoir du peuple. Comme le soulignait Platon en son temps, l'individu veut toujours plus d'égalité, toujours plus de libertés (je fais ce que je veux). Les individus en arrivent à ne plus se regarder.

Par ailleurs, et comme l'expliquait également Benjamin Constant, les individus se déchargent de la vie politique en élisant des représentants. Leur bien être passe avant tout. Sans s'en rendre compte, ils en oublient leur liberté politique dans une sorte de déresponsabilisation individuelle et collective.

Et la quête de l'individu est la recherche du bonheur, "*de petits et vulgaires plaisirs*" comme l'explique l'auteur. Cet individualisme s'accompagne d'une forme d'égoïsme où le sort des autres importe peu. La solidarité est laissée de côté au profit de la jouissance personnelle. Chacun cherche à être heureux et est concentré sur sa seule sphère privée ignorant la vie publique.

Après des siècles de monarchie, la rupture fut brutale. Les hiérarchies, l'autorité et ses symboles, la religion, tous ces facteurs ont disparu brusquement laissant les hommes libres et égaux mais finalement livrés à eux-mêmes sans frein.

A de Tocqueville préconise les associations politiques pour encourager les citoyens à s'intéresser aux affaires publiques et ainsi atténuer l'individualisme. Il a ainsi observé que les américains avaient développé ce tissu associatif, conscient de la nécessaire vigilance à l'égard de l'Etat. En Amérique, le pouvoir existe tout comme

les contre-pouvoirs. En cela, il s'oppose à Jean-Jacques Rousseau qui refuse les associations en tant qu'elles sont un lieu où les individus font parler leurs volontés particulières et leurs intérêts personnels au détriment de la volonté générale. Pour Tocqueville, cette vision favorise une toute puissance de l'Etat.

- Egalité des conditions et despotisme démocratique

L'autre danger de la démocratie est paradoxalement l'égalité des conditions. La démocratie repose sur l'égalité mais, et là est la finesse d'analyse de Tocqueville, il explique plutôt l'égalité des conditions en s'appuyant sur un point de vue sociétal plus que politique.

Cette égalité rompt avec l'Ancien régime et ses hiérarchies. Mais la fin de ce système et la destruction des corps intermédiaires ont laissé l'individu libéré de toutes ces chaînes mais isolé et sans repère. Car si cette passion pour l'égalité permet à l'individu de rêver une ascension sociale, elle peut également l'entraîner dans une autre forme de servitude.

L'auteur rappelle que les individus "*ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage*". Ce sentiment "nouveau" détrône la liberté. En effet, la rupture fondamentale entre l'Ancien Régime et la Révolution est symbolisée par la reconnaissance des libertés individuelles mais également et surtout par cette égalité, jamais vécue auparavant.

Tocqueville soulève un autre point. Cette *passion ardente* peut dériver, sans le vouloir d'ailleurs. A force d'être égaux, les individus deviennent semblables. L'égalité devient alors égalitarisme. Le danger est là. Dans ce contexte, l'homme se retrouve seul et faible face à l'Etat "*précepteur, tuteur et au besoin oppresseur*". L'individu n'a pas de moyens de résistance face à cela. On rentre dans une forme de moyennisation. Ce conformisme met en danger la démocratie car les individus sont atomisés laissant à l'Etat le pouvoir de penser à leur place et de tout gérer. Cette servitude "moderne" de Tocqueville fait penser à l'analyse d'Etienne de la Boétie dans son "*Discours de la servitude volontaire*" paru en 1548.

Ce "*despotisme doux*", dont parle A. de Tocqueville, est d'autant plus pernicieux qu'il suscite voire encourage cet endormissement. L'individu se décharge d'autant plus sur l'Etat que celui-ci assure sa sécurité et sa tranquillité. Et ce pouvoir va même plus loin puisqu'il fait croire aux individus qu'il ne veut que leur bonheur.

L'individualisme et l'égalitarisme amènent l'individu à se désintéresser des affaires publiques laissant l'Etat omnipotent.

- La tyrannie de la majorité et la minorité écrasée

L'individu finit par ne plus penser par lui-même, presque sans le savoir, et à se ranger à l'opinion générale. La liberté de penser - liberté individuelle - est mise à mal. La parole de l'un est égale à celle de l'autre ! Et du coup, l'opinion générale impose un point de vue auquel l'individu adhère au risque de se sentir exclu. Platon, en son temps, évoquait déjà cette crainte.

Pour Tocqueville, la démocratie peut engendrer cette "*tyrannie de la majorité*" qui s'impose subtilement, insidieusement. En effet, l'individu adhère de lui-même au point de vue majoritaire, tant il devient difficile de pouvoir exprimer une opinion contraire, personnelle voire originale. L'opinion minoritaire est ainsi écrasée. On assiste alors à une homogénéisation de la pensée. C'est ce contexte qui met en danger la démocratie dont les fondements sont les libertés individuelles et donc la liberté de penser.

Extrait n° 11

De la démocratie en Amérique

« Toutes les fois que les conditions sont égales, l'opinion générale pèse d'un poids immense sur l'esprit de chaque individu ; elle l'enveloppe, le dirige et l'opprime : cela tient à la constitution même de la société bien plus qu'à ses lois politiques. À mesure que tous les hommes se ressemblent davantage, chacun se sent de plus en plus faible en face de tous. Ne découvrant rien qui l'élève fort au-dessus d'eux et qui l'en distingue, il se défie de lui-même dès qu'ils le combattent ; non seulement il doute de ses forces, mais il en vient à douter de son droit, et il est bien près de reconnaître qu'il a tort, quand le plus grand nombre l'affirme. **La majorité n'a pas besoin de le contraindre ; elle le convainc.**

De quelque manière qu'on organise les pouvoirs d'une société démocratique et qu'on les pondère, il sera donc toujours très difficile d'y croire ce que rejette la masse et d'y professer ce qu'elle condamne ».

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1^{re} édition 1840,

Réédition, GF Flammarion, 1981

Exercice 12 :

Lire l'extrait n°11 et répondre aux questions suivantes :

1. Faites une courte biographie d'Alexis de Tocqueville
2. Que provoque l'égalité des conditions ?
3. Quelles conséquences sur l'individu ?
4. Comment adhère l'individu à la majorité ?

Exercice 13 :

Questions de cours :

1. Quelles sont, pour l'auteur, les deux notions essentielles à la démocratie ?
2. Quels sont les menaces qui pèsent sur la démocratie selon Alexis de Tocqueville ?
3. L'égalité ou la liberté ? Quel choix pour l'individu ?

Pour aller plus loin :

Sources :

- Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1840, rééd Flammarion, coll GF, Paris, 1981.

- Alexis de Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, GF Flammarion, Paris, 19
- Etienne de la Boétie, *Discours sur la servitude volontaire*, Flammarion, coll GF, édition avec dossier, Paris, 1976.
- Blandine Kriegel, *L'Etat et les esclaves*, Payot, coll. Petite bibliothèque Payot, 2003, Paris.
- Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Tome 2 - du XVIIIème siècle à nos jours, PUF, coll. Quadrige Manuels, 2014, Paris.
- Géraldine Muhlmann, Evelyne Pisier, François Châtelet, Olivier Duhamel, *Histoire des idées politiques*, PUF, coll Quadrige, 2012, Paris. Lire sur Alexis de Tocqueville, pp. 186 à 195.
- Sites internet superprof, www.superprof.fr et Contrepoints www.contrepoints.org (sur B. Constant et A de Tocqueville)



Récapitulatif

La démocratie directe d'Athènes au Vème siècle avant J.-C.:

➔ La communauté avant l'individu

Le libéralisme :

➔ L'individu avant le corps social (communauté, Etat)

1- Benjamin Constant :Libéralisme politique et système représentatif

- Les droits de l'individu (**liberté** individuelle)
- La représentation (séparation des pouvoirs, système représentatif et suffrage censitaire)
- Le rôle de l'Etat est limité (garantie des libertés individuelles)

Mais il exprime des craintes :

- L'individualisme
- être représenté ne doit pas conduire l'individu à se désintéresser de la vie politique
- Risque de la représentation : le désengagement politique

2. Alexis de Tocqueville : Liberté, Egalité, Démocratie

- Liberté et égalité
- Associations

- Suffrage universel
- Egalité des conditions

Mais il exprime des craintes :

- Destruction des corps intermédiaires et des hiérarchies - moyennisation - égalitarisme
- Individualisme
- Egalité plus que la liberté
- Despotisme doux
- Tyrannie de la majorité